

Payement d'une facture de réparation sans changement d'état.

Par cachtaga, le 06/12/2010 à 17:26

Bonjour,

j'ai amener ma voiture chez un garagiste pour un problème de pollution excessive de ma voiture qui venait de passer au ct. quand j'ai récupéré ma voiture, le garagiste m'a dit qu'il ne pouvait rien faire sans la mesure lambda alors qu'il m'a dit qu'il pouvait le faire lui même. je ramène la voiture au ct qui me dit qu'il a eu un coup de fil du garagiste qui lui a dit qu'il ne pouvait prendre les mesure du lambda car appareil non conforme. je en retourne donc pas le voir et je suis ravie qu'il ai refuser que je le paye parce que au final il n'a rien fait sauf avoir mi une pate sur mon pot d'échappement neuf d'une semaine. Puis finalement je reçoit une facture de 44e pour avoir visser une fixation du pot d'échappement parcequ'il vibrait. je lui avait dit que mon pot vivrait que je le savait et que mon mari le resserrai en attendant de le consolider.

Hors mis la grande incompétence de ce garagiste, suis je dans l'obligation de payer cette facture sur une réparation que je n'ai pâs demander, d'autant plus que le jour même le pot c'est remis à vibrer autant, je n'ai donc aucun résultat.

cordialement.

Par mimi493, le 06/12/2010 à 18:14

Vous répondez avec une LRAR disant ne pas comprendre sa facture, car jamais vous ne lui

avez demandé de la faire, et que vous n'avez jamais remarqué qu'il avait fait cette réparation non demandé. Demandez-lui l'ordre de réparation signé par vos soins.